



Appel à candidatures : Comité exécutif de l'ACÉO

Au cours de l'année écoulée, les membres de l'ACÉO à travers l'Amérique du Nord ont travaillé ensemble pour créer quelque chose d'inédit : le tout premier comité exécutif qui relie les sections locales du Canada et des États-Unis.

La motivation était simple. Chaque section locale dispose de dirigeants forts, d'idées géniales et d'initiatives significatives, mais trop souvent, ce travail s'est fait séparément. Nous avons constaté à quel point l'ACÉO pourrait être plus efficace si les sections ne fonctionnaient pas de manière isolée et si les étudiant.e.s disposaient d'un moyen plus clair de collaborer, de partager leurs ressources et d'avancer ensemble.

En partenariat avec l'Association canadienne des optométristes (ACO), ce nouveau comité est mis en place afin de renforcer les liens à travers l'Amérique du Nord et de soutenir une voix étudiante plus unie.

Êtes-vous étudiant.e à temps plein en optométrie ?

Les candidatures sont ouvertes à n'importe quel stade de votre programme !

Pour en savoir plus, consultez les informations ci-dessous et postulez dès aujourd'hui.

Pourquoi rejoindre le comité exécutif de l'ACÉO ?

C'est votre chance d'assumer un rôle de leadership national et d'avoir un impact réel sur l'avenir de l'optométrie au Canada et au-delà.



Diriger et représenter

les étudiant.e.s en optométrie
canadien.ne.s à travers le Canada et les
États-Unis.



Collaborer

avec des acteurs influents et l'ACO.



Mener et défendre

Mener des initiatives, défendre les besoins
des étudiant.e.s et établir des liens
durables au sein de la profession.



Acquérir de l'expérience

Acquérir une expérience précieuse en
matière de leadership et façonner l'avenir
de l'optométrie.

Quatre postes sont ouverts aux candidatures. Rejoignez-nous dès aujourd'hui !

Critères d'éligibilité

Pour être considéré pour un poste, les étudiant.e.s doivent répondre aux critères suivants :

Étudiant.e à temps plein

Ouvert aux
étudiant.e.s en
optométrie à
temps plein, à
n'importe quel
stade de leur
programme.

Adhésion active à l'ACÉO

Les candidats
doivent être
membres actifs
de l'ACÉO et, par
son intermédiaire,
membres
étudiants de
l'Association
canadienne des
optométristes
(ACO).

École agréée

Être inscrit.e dans
une école
d'optométrie
agréée au Canada
ou être citoyen.e
canadien.e
étudiant.e dans
une école
d'optométrie
agréée aux États-
Unis.

Exigence pour la vice-présidence

Les candidats au
poste de vice-
présidence
doivent être en
mesure d'exercer
les fonctions de
vice-présidence
et de présidence
tout en
conservant leur
statut d'étudiant à
temps plein.

Quels sont les postes disponibles ?

Le comité exécutif de l'ACÉO est composé de :



Présidence

- Assure la direction générale et l'orientation stratégique de l'ACÉO.
- Coordonne et préside les réunions du comité exécutif et du Conseil de l'ACÉO.
- Représente l'ACÉO à l'échelle nationale et à l'extérieur.
- Agit à titre de **représentant des étudiants au sein du Conseil de l'Association canadienne des optométristes (avec droit de vote)**.*
- Assure la liaison principale entre l'ACÉO, l'ACO et les parties prenantes nationales.
- Représente l'ACÉO lors d'événements nationaux et internationaux liés à l'optométrie, notamment **l'assemblée générale annuelle de l'Association canadienne des optométristes (ACO)**, présentant un résumé des activités étudiantes et des mises à jour au nom des membres de l'ACÉO.



Vice-Présidence

- Soutient la présidence dans tous les domaines de la gouvernance et de la stratégie.
- Dirige la coordination interne et se prépare à assumer la présidence au cours du mandat suivant.
- Aide à coordonner la communication et l'harmonisation entre les sections.
- Dirige les groupes de travail ou les initiatives spéciales qui lui sont assignés.
- Assure une transition en douceur de la direction de l'ACÉO grâce à une documentation organisée et à une planification de la passation de pouvoirs.
- La personne élue au poste de **vice-présidence** devient automatiquement **président.e** l'année suivante.

* Sous réserve de modifications apportées aux règlements de l'ACO.



Direction des opérations et des finances

- Supervise les formulaires d'adhésion, les systèmes d'inscription et les dossiers des sections de l'ACÉO.
- Coordonne avec l'ACO le partage de la liste de tous les membres de l'ACÉO qui ont choisi de recevoir les mises à jour des associations d'optométrie nationale et provinciales.
- Tient à jour les dossiers précis de l'ACÉO.
- Supervise la budgétisation et la planification financière si un financement centralisé ou des revenus provenant de commandites sont mis en place.
- Prépare le rapport opérationnel et financier annuel pour le Conseil de l'ACÉO et l'AGA.



Direction des partenariats et des communications

- Supervise les communications de l'ACÉO, y compris les bulletins d'information, les médias sociaux et les annonces officielles.
- Assure une image de marque cohérente et professionnelle dans toutes les sections. Encourage la communication entre les sections et les initiatives nationales.
- Coordonne les efforts de plaidoyer et de relations publiques en collaboration avec l'ACO.
- Collabore avec l'équipe de communication de l'ACO, qui fournit un soutien administratif et technique.
- Développe et gère les relations avec les partenaires industriels, les sponsors et les organisations externes.
- Coordonne la programmation nationale, les prestations des sponsors et les opportunités d'engagement externe.
- Améliore la visibilité de l'ACÉO au sein de la profession.

Les mandats courent du 1er mai au 30 avril de l'année universitaire.

Comment postuler ?

Les candidatures seront ouvertes à partir du **15 mars 2026**. Pour que votre candidature soit prise en considération, veuillez envoyer les documents suivants à info@opto.ca le **1er avril 2026** au plus tard :



**Une courte vidéo de
présentation**

(1 à 2 minutes)



Votre curriculum vitae



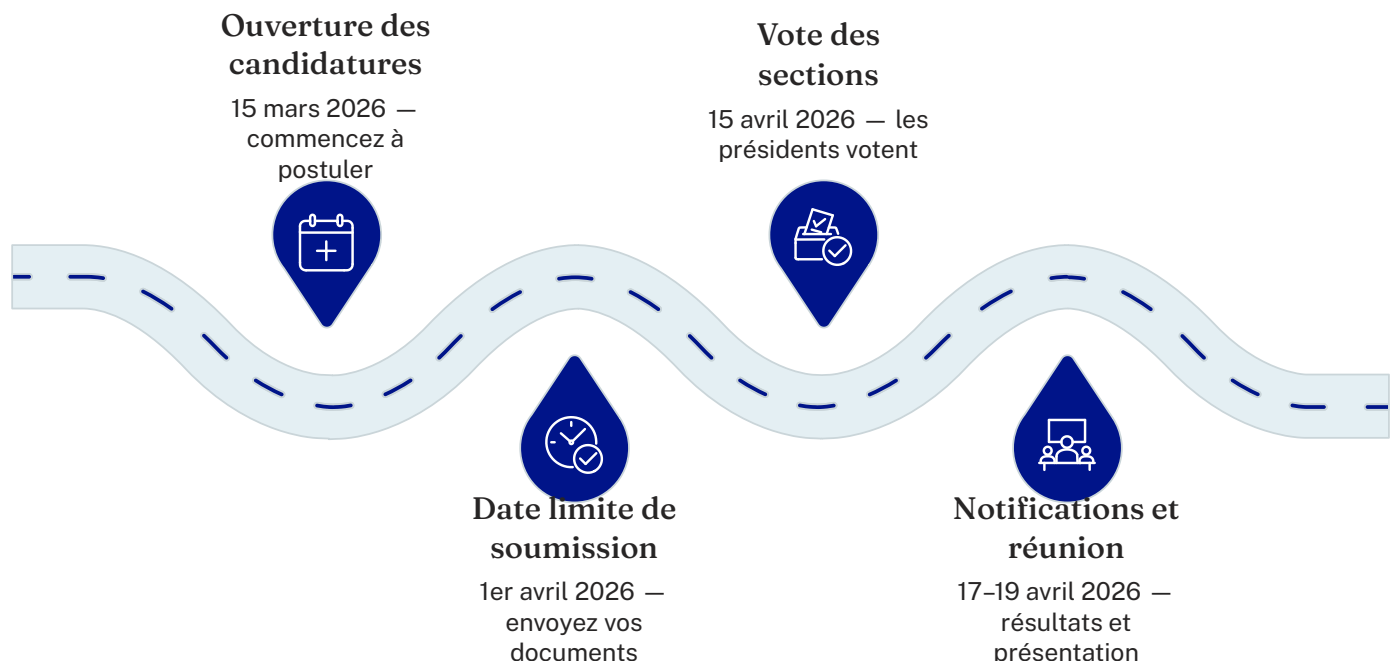
Une lettre d'intention

(Déclaration)

L'Association canadienne des optométristes soutient le processus d'élection du comité exécutif de l'ACÉO. Toutes les candidatures seront examinées par le personnel de l'ACO afin de vérifier leur admissibilité. Les candidatures des candidats qualifiés seront transmises aux président.e.s des sections de l'ACÉO, qui voteront par voie électronique le **15 avril 2026** au plus tard.

Veuillez noter que les candidats sélectionnés pourraient être tenus d'assister à une réunion le **19 avril 2026 à 19 h (HNE)** en cas d'égalité des voix ou de postes vacants, ou pour leur présentation en tant que nouveaux membres du comité exécutif de l'ACÉO.

Les candidats sélectionnés seront informés le **17 avril 2026**.



Des questions ?

Contactez votre section ACÉO ou l'équipe de l'ACO à l'adresse info@opto.ca.

C'est l'occasion pour vous de faire la différence et d'être une force motrice pour les étudiant.e.s en optométrie à l'échelle nationale et au-delà. N'hésitez pas et postulez dès aujourd'hui !

Formulaire de candidature au comité exécutif de l'ACÉO

Veuillez remplir toutes les sections de ce formulaire afin que votre candidature au comité exécutif de l'ACÉO soit prise en considération.

Renseignements personnels

Nom :

École d'optométrie :

Année d'études :

Statut de membre

Êtes-vous membre actif de l'ACÉO ? ☐ Oui ☐ Non

Êtes-vous membre étudiant de l'Association canadienne des optométristes ? ☐ Oui ☐ Non

Poste pour lequel vous appliquez

Poste :

Lettre d'intention

Veuillez joindre une déclaration écrite répondant aux questions suivantes :

1. Pourquoi postulez-vous à ce poste ?
2. Comment comptez-vous représenter la voix des membres de l'ACÉO ?
3. Quels sont vos objectifs pour votre mandat ?

Liste de contrôle de candidature

- CV
- Déclaration vidéo
- Lettre d'intention

 Envoyez votre candidature complète à info@opto.ca avant le **1er avril 2026**.